

Le budget—M. Trudeau

fiées par le gouvernement. Le moins que le premier ministre puisse faire, dans l'intérêt de nos forces armées et du pays en général, serait de définir l'optique qu'il voudrait les voir adopter vis-à-vis de leurs quatre missions principales et du rôle que nous voulons jouer aujourd'hui dans le monde. C'est là le moins que le premier ministre puisse faire à l'endroit des forces armées canadiennes.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. J'aimerais connaître l'intention de la Chambre en ce qui concerne l'ordre limitant à vingt minutes la durée des interventions des députés, ordre adopté le 21 novembre. Je sais que l'article 60 du Règlement ne prévoit pas de pareille limitation. J'aimerais que la chose soit bien précisée tout de suite, plutôt que devoir ensuite interrompre le premier ministre (M. Trudeau) à l'expiration des vingt minutes. J'aimerais qu'il soit précisé que son temps de parole n'est pas limité, conformément à l'alinéa 9 de l'article 60. Plaît-il à la Chambre d'en décider ainsi?

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, nous sommes tout à fait d'accord. Malgré l'ordre adopté, le premier ministre devrait disposer de plus de vingt minutes. Cela est normal, non seulement en raison de l'importance de ses fonctions, mais parce qu'il lui faudra tout ce temps pour traiter la question.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je pense que le premier ministre ne craint pas que je refuse mon accord. Nous donnons cet accord tout en espérant, comme l'a dit un collègue, que le premier ministre aura quelque chose à dire. Nous espérons qu'il ne se croira pas obligé de suivre le Règlement à la lettre et de parler indéfiniment. Nous espérons qu'il pourra exposer son point de vue en moins d'une heure.

● (1600)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je remercie le leader du parti conservateur d'avoir permis que je sois exempté de la limite de temps de vingt minutes. Je développerai la question à propos de laquelle le député d'Annapolis Valley (M. Nowlan) a demandé hier au premier ministre suppléant (M. Sharp) l'assurance que j'en parlerais. J'y consacrerai une bonne partie de mon discours. Je dis au leader du Nouveau parti démocratique que je traiterai des questions qu'il a posées au ministre des Finances (M. Turner) au sujet du pétrole en général. Cela prendra un certain temps. La seule chose que je peux dire au leader néo-démocrate, c'est que je n'imiterai pas le théologien du XVI^e siècle qui, après avoir épuisé le temps, empiéta sur l'éternité.

[Français]

Cette année, monsieur le président, pour la première fois dans l'histoire du Canada nous avons éprouvé de manière saisissante le redoutable pouvoir du Parlement, qui a droit de regard sur la politique budgétaire du gouvernement. Les conséquences du rejet de notre budget, il y a six mois, nous ont fait prendre une conscience plus aiguë de la signification de la démocratie parlementaire.

Même si je continue à croire que les élections générales qui en ont résulté ont été inopportunes et inutiles, sauf au sens constitutionnel, je demeure persuadé que la concrétisation des termes officiels de la Constitution par la double manifestation de la suprématie du Parlement et de la dépendance du gouvernement vis-à-vis de l'appui du peuple a été bénéfique non seulement pour le Canada, mais aussi pour chacun d'entre nous.

[M. Forrestall.]

La modestie m'interdit de faire état plus que de raison de la décision collective du corps électoral, tout comme ma bonté foncière m'empêche de souligner ce que la population a pensé des arguments avancés par les députés de l'opposition lorsqu'ils ont rejeté notre budget.

Qu'il me suffise de mentionner, monsieur le président, que le parti libéral se retrouve de ce côté-ci de la Chambre, à votre droite, qu'il présente un nouveau budget, qu'il occupe quelques sièges de plus, et que ses membres sont un peu plus confiants en l'issue du vote qui suivra tout à l'heure.

Ainsi, monsieur le président, bien des choses ont changé depuis le mois de mai. Mais il y en a une qui n'a pas changé, et qui ne changera point: c'est la détermination du gouvernement à prêter une oreille attentive aux préoccupations et aux problèmes des citoyens qui l'ont élu pour les servir, et à résoudre toutes ces difficultés par des solutions efficaces.

Il ne fait aucun doute que la hausse constante du coût de la vie constitue le principal souci de la plupart des Canadiens. Nous sommes bien conscients de l'inquiétude qui règne dans tout le pays. Ce sentiment se transforme parfois en rage impuissante, face à des forces économiques qui ont répandu parmi tant de familles canadiennes une si pénible incertitude. Nous avons vu des exemples de cette indignation lors des récents massacres de bestiaux et du gaspillage de millions d'œufs, événements scandaleux dans un monde affamé. Nous percevons encore ce sentiment dans l'inquiétude silencieuse mais profonde de ces travailleurs et de leurs familles, qui risquent d'être vaincus dans la lutte qu'ils livrent pour maintenir leur position économique au sein de la collectivité.

Nous la retrouvons, cette inquiétude, chez les personnes âgées, déconcertées par la diminution de leur pouvoir d'achat, et qui en éprouvent cruellement les effets.

Les jeunes couples qui, déçus, voient s'estomper dans un avenir incertain leur espoir de posséder un jour leur propre maison sont aussi rongés d'inquiétude. Et le visage soucieux des petits entrepreneurs et commerçants, las d'expliquer à leurs clients qu'ils ne sont pas responsables de l'inflation, mais qu'ils en sont plutôt les victimes, nous en dit long sur leur état d'esprit.

Nous savons que de nombreux parents s'inquiètent non seulement de pouvoir nourrir, habiller et loger convenablement leurs enfants, mais aussi de la stabilité économique du monde où ces derniers seront appelés à vivre leur vie d'adultes.

Menacé par les forces inflationnistes qu'il ne comprend pas tout à fait, mais persuadé qu'aucun gouvernement, qu'aucun groupe d'influence n'est entièrement responsable du problème, ni capable de le résoudre seul, le Canadien moyen semble avoir adopté une attitude ambivalente.

D'une part, il est de plus en plus porté à veiller d'abord et avant tout à ses intérêts personnels et à ceux de sa famille. D'autre part, il est plus conscient que jamais de l'interdépendance des individus et des nations, plus disposé à collaborer et à prendre part à une action concertée contre cet ennemi commun qu'est l'instabilité économique.

On veut un gouvernement qui soit vigilant et sensible à ses besoins, un gouvernement qui se montre compatissant envers les vulnérables et les faibles, un gouvernement qui soit capable d'apporter des solutions à ses problèmes les plus pressants.